

## ÅSA BITTEL-PETTERSSON



### EXPERTISE

- Planification successorale et droit successoral international
- Droit patrimonial international de la famille

### LANGUES

- Suédois
- Français
- Anglais

### INFORMATIONS ET CONTACT

+41(0)22 593 42 50  
+41(0)79 415 44 71  
asa@ealex.ch

## PARCOURS PROFESSIONNEL

Née à Stockholm en Suède, Åsa Bittel (-Pettersson) a obtenu une maîtrise en droit (LL.M) en 1987 à l'Université de Stockholm.

Avant d'être admise au barreau de Suède en 2010, Åsa Bittel a travaillé au sein de la Cour Internationale d'Arbitrage (CCI) à Paris, puis à Genève où elle a travaillé auprès de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE), et pendant 20 ans auprès d'un cabinet spécialisé dans la propriété intellectuelle où elle a notamment été responsable de la lutte contre la contrefaçon au niveau mondial pour une maison de haute renommée.

Elle a également œuvré comme représentante du gouvernement suédois auprès de l'Ecole suédoise à Genève.

Elle est agréée par le Pouvoir judiciaire à Genève en qualité d'interprète et traductrice suédois <-> français.

Åsa Bittel a rejoint l'Etude Eardley Avocats en 2021 en qualité d'avocate indépendante « of counsel ».

Sous son titre d'origine « Advokat », Åsa Bittel exerce son activité d'avocate (conseil et judiciaire) tant en Suisse qu'en Suède ainsi que sur le plan international. Elle est admise sur la liste avocats UE-AELE sous la supervision de la Commission du barreau dans le canton de Genève.

## ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Åsa Bittel est membre du barreau suédois où elle est secrétaire de la section des avocats suédois à l'étranger. Åsa Bittel est également membre de la Chambre de Commerce Suisse-Suède.

## ACTIVITÉ JURIDIQUE ET AUTRES ACTIVITÉS

Åsa Bittel conseille la clientèle privée et institutionnelle sur des questions transfrontalières de droit de la famille, en particulier concernant la planification successorale internationale, avec un accent particulier sur les aspects de protection des actifs et la résolution des litiges successoraux transfrontaliers. Åsa Bittel s'occupe d'un large éventail de questions juridiques internationales liées à la famille, y compris des contrats de mariage, testaments, choix de la loi applicable et liquidation des biens matrimoniaux après décès ou dans le cadre d'un divorce. Elle agit à titre d'exécutrice testamentaire et d'administratrice sur nomination des tribunaux. Elle œuvre également comme curatrice nommée par les tribunaux suisses pour les personnes de nationalité suédoise en Suisse. Son travail a généralement une perspective internationale, impliquant souvent des enjeux fiscaux, des actifs ou des revenus substantiels.